

26.11.2013 – 09:35 Uhr

La Conférence des villes pour la mobilité demande un nouvel objectif de sécurité routière

Berne (ots) -

Le nombre de morts et de blessés graves sur les routes suisses doit être réduit d'un quart ces dix prochaines années. C'est le nouvel objectif national de sécurité des transports revendiqué par la Conférence des villes pour la mobilité (CVM). La Confédération, les cantons, les villes et les communes pourront fonder leurs stratégies sur cet objectif.

Le nombre de décès et de blessés grave diminue d'année en année sur les routes suisses. Pour que cette évolution se poursuive, il faut continuer à réduire les risques potentiels dans le trafic routier. C'est pourquoi la Conférence des routes pour la mobilité demande l'adoption de nouveaux objectifs politiques dans le domaine de la sécurité routière. La CVM considère qu'une réduction d'un quart du nombre de morts et d'autant du nombre de blessés graves en l'espace de dix ans est un objectif certes ambitieux, mais réaliste.

Promouvoir les mesures dans l'espace urbain

Les bons résultats enregistrés depuis le tournant du millénaire sont à mettre sur le compte des efforts conjoints de tous les responsables des transports. Les villes et les agglomérations y ont contribué en prenant des mesures appropriées. Des lieux à accidents ont été assainis, le travail de prévention a été intensifié et la sécurité des transports a été mieux prise en compte dans les planifications courantes. Les villes et les agglomérations poursuivent leurs efforts dans cette direction. En outre, leur engagement vise aussi à mettre en oeuvre le programme national Via sicura.

La croissance du trafic dans la plupart des villes et des agglomérations complique le travail d'amélioration de la sécurité. C'est pourquoi les villes et les agglomérations ont besoin de soutien pour continuer à réduire le nombre d'accidents aux conséquences graves, surtout lorsqu'il s'agit de financer des mesures de grande ampleur.

Contact:

Ursula Wyss
Présidente de la CVM, conseillère municipale de Berne
079 236 96 23

Roman Widmer
Secrétaire général de la CVM
031 356 32 32

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051638/100747759> abgerufen werden.